



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée

Question au Gouvernement n° 755

Texte de la question

RETRAIT DES TROUPES FRANÇAISES DU MALI

M. le président. La parole est à M. Philippe Nauche, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Philippe Nauche. Ma question s'adresse à M. le ministre de la défense.

À l'heure où nos troupes accomplissent, à la demande de l'État malien et avec le soutien de la communauté internationale, un travail exemplaire salué sur la totalité des bancs de cette assemblée, chacun prend conscience, même s'il est habituellement éloigné des questions de défense, du rôle majeur pour la souveraineté et le rôle de la France dans le monde, des capacités de nos armées.

Il faut ici rendre hommage à nos soldats engagés sur le terrain. Certains ont sacrifié leur vie au service de la France et un certain nombre ont été blessés.

Dans ce contexte, après les annonces du Président de la République du 28 mars dernier, susceptibles de rassurer la communauté de défense sur l'avenir, le conseil de défense de ce jour revêt une importance capitale. Vous vous exprimez régulièrement sur l'évolution de la mission Serval devant les commissions compétentes de nos assemblées et nous vous en remercions.

La mission première de restauration de l'intégrité du territoire malien s'achève avec succès. Désormais, le processus de réconciliation nationale malienne semble s'engager. Nos troupes, aux côtés des troupes maliennes, des troupes africaines de la MISMA et du Tchad, avec l'aide logistique d'Européens, des Américains et des Canadiens, sont en phase de consolidation de la sécurité intérieure du Nord-Mali et de lutte contre les groupes terroristes.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, exprimer devant la représentation nationale les étapes qui sont devant nous et le rôle que nos armées seront amenées à tenir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de la défense*. Monsieur le député Philippe Nauche, je peux effectivement faire le point sur notre engagement au Mali à cet instant.

D'abord, le retrait de nos forces a commencé puisqu'une centaine de militaires ont quitté, ces dernières heures, le théâtre malien. Ce retrait sera progressif, sécurisé et pragmatique. Il se poursuivra dans les semaines et les mois qui viennent, selon le calendrier indiqué par le Président de la République. Nos forces seront à moins de 4 000 soldats au début du mois prochain, à environ 2 000 dans le courant de l'été et il restera 1 000 militaires français d'une manière un peu plus pérenne à la fin de cette année.

Nous le faisons de manière sécurisée, car simultanément, en ce moment même, nous menons des opérations à Gao contre le Mujao, opérations qui sont couronnées de succès. Nous menons également des opérations dans le Timétrine, dans le nord-ouest à Taoudénit. Les opérations de sécurisation se poursuivent, toujours marquées par les succès et la qualité professionnelle dont ont fait preuve nos forces depuis l'engagement du 11 janvier. Pendant ce temps, les forces africaines s'installent vers le nord puisque les troupes du Burkina vont se positionner à Tombouctou dans les heures qui viennent et les troupes du Niger dans la région de Ménaka, en attendant la résolution des Nations unies qui permettra la mise en place d'une opération de stabilisation dans ce pays, qui a beaucoup souffert.

Laurent Fabius s'est rendu sur place vendredi. Il a été rassuré pour ce qui touche au processus politique à la préparation des élections pour le mois de juillet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Nauche](#)

Circonscription : Corrèze (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 755

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 avril 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 avril 2013](#)